*Seul le texte prononcé fait foi*

*Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes

**11ème Conférence des États parties**

Genève, 25-29 août 2025

**Point 11 de l’ordre du jour : questions relatives au Secrétariat**

Monsieur le Président,

La Suisse tient à remercier le Comité de gestion pour la présentation son rapport et pour l’important travail qu’il réalise pour assurer un fonctionnement optimal du Traité et de son programme de travail.

Ma délégation soutient la recommandation quant à la mise en place définitive du nouveau plan de travail dont la période d’essai avait été prolongée à ce 11ème cycle de conférence. Une participation active des délégations et une pleine utilisation du temps de réunion de nos groupes de travail a démontré que cette manière de procéder est la bonne.

La Suisse souhaite apporter encore quelques réflexions sur les points suivants :

* Premièrement, comme nous l’avions déjà évoqué en mai dernier, nous concevons la possibilité d’un réaménagement du programme de la réunion préparatoire informelle pour améliorer son efficience : nous pourrions consacrer la première journée aux questions de substance, à savoir tout particulièrement les travaux des groupes de travail sur la mise effective du Traité et sur la transparence, et une seconde journée consacrée à des aspects d’ordre organisationnel. Dans tous les cas, nous saluons la proposition du Comité de gestion de la flexibilité suggérée, en laissant ouvert la possibilité d’organiser la réunion préparatoire informelle sur un ou deux jours, les aspects organisationnels et administratifs propres à l’organisation de la Conférence des Etats parties faisant l’objet de peu de discussion.
* Deuxièmement, concernant la possibilité d’une participation hybride, et au vu de la très faible utilisation de celle-ci, la Suisse partage la conclusion du Comité de gestion qu’elle devrait être abandonnée pour ne maintenir que l’option *livestream*. Il n’est en effet pas justifiable, d’un point de vue de gestion efficiente de nos ressources et particulièrement dans l’état actuel des finances du traité, de maintenir la possibilité d’une participation hybride dans ce contexte.
* Troisièmement, ma délégation souhaite formuler un commentaire concernant le lieu des réunions mentionnés dans le rapport du Comité de gestion, à savoir ses paragraphes 37 et 38. Nous partageons les considérations énoncées dans ces paragraphes concernant l’importance que les réunions du TCA se déroulent dans des salles de taille appropriée et les moins onéreuses possibles. A ce titre, le gouvernement suisse a adopté le 20 juin dernier un paquet de mesures de soutien à la Genève internationale pour les années 2025 et 2026. L’une de ces mesures vise à la gratuité complète du Centre international de conférences de Genève (CICG) pour ses utilisateurs. Sous réserve de l’approbation du budget de la Confédération suisse par le Parlement suisse qui devrait être prise en décembre 2025, les charges pour les services de conférence du CICG devraient ainsi pouvoir être retirées du budget 2026 du TCA. En tout état de cause, et au vu des défis relatifs à la disponibilité de salles appropriées pour la tenue d’événements comme notre CEP, nous encourageons le Secrétariat du TCA à sécuriser le plus tôt possible les réservations nécessaires pour sa tenue pour les prochaines années.

Pour conclure, la Suisse soutient l’ensemble des recommandations formulées par le Comité de gestion. Elle salue en particulier celles visant à rechercher une meilleure gestion des coûts.

Je vous remercie de votre attention.